

Réalis ns

BROME-MISSISQUOI



PORTRAIT SYNTHÈSE

PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX NATURELS
(PRMN)

MAI 2021

TABLE DES MATIÈRES

3	AVANT PROPOS
4	LE TERRITOIRE
5	L'ORGANISATION SPATIALE
8	LES CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES
11	L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE
14	LES MILIEUX NATURELS
20	CONCLUSION

AVANT PROPOS

En 2017, le gouvernement du Québec a adopté la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques avec comme volonté de se doter de mécanisme afin de conserver, de restaurer ou de créer de nouveaux milieux pour contrebalancer les pertes inévitables dues au développement tout en respectant le principe d'aucune perte nette placé au cœur de cette loi. Le **plan régional** des milieux humides et hydriques est une obligation gouvernementale et **doit être réalisé par les MRC d'ici juin 2022**. Dans le but d'assurer une cohérence avec l'exercice de révision du Schéma d'aménagement et de développement (SAD), le conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi s'est positionné afin d'inclure l'ensemble des milieux naturels d'intérêt au présent exercice. À terme, le plan régional des milieux naturels (PRMN) vise à **intégrer la conservation des milieux naturels d'intérêt à la planification de l'aménagement du territoire**, en favorisant un développement durable et structurant. Les grandes étapes du PRMN :

1. LE PORTRAIT

Le portrait décrit les **principales caractéristiques du territoire** utiles au diagnostic environnemental. Il permet de documenter l'état de situation passé, actuel et projeté. Il rassemble les informations à l'intérieur de deux thématiques, soit **le contexte d'aménagement et le contexte environnemental**. Cette forme synthèse qui vous est présentée vise à permettre aux différents acteurs de s'accorder sur une lecture commune du territoire.

2. LE DIAGNOSTIC

Le diagnostic a pour objectif d'**identifier les milieux naturels d'intérêt pour la conservation** sur le territoire de la MRC. Pour l'atteindre, la MRC devra **déterminer**, en concertation avec le milieu, **les enjeux environnementaux** et comprendre comment la conservation des milieux naturels, selon les fonctions écologiques qu'ils remplissent et les services qu'ils rendent, pourrait contribuer de manière positive à la collectivité.

3. LES ENGAGEMENTS DE CONSERVATION

Les engagements de conservation **priorisent les milieux d'intérêt selon**, entre autres, **les fonctions écologiques qu'ils assurent ou pourraient assurer**. Cette étape permet de concilier les choix d'aménagement et d'**établir les milieux naturels que nous ne pouvons nous permettre de perdre collectivement** en identifiant ceux qui seront à protéger dans leur état, ceux à restaurer ou à créer et ceux pouvant être utilisés de manière durable.

4. LA STRATÉGIE DE CONSERVATION

La stratégie régionale de conservation comprend un plan d'action énonçant les **mesures envisagées pour atteindre les objectifs de conservation de la MRC**, ainsi qu'un programme de suivi et d'évaluation du plan. L'échéancier de mise en œuvre de la stratégie s'échelonne sur une période de dix ans.

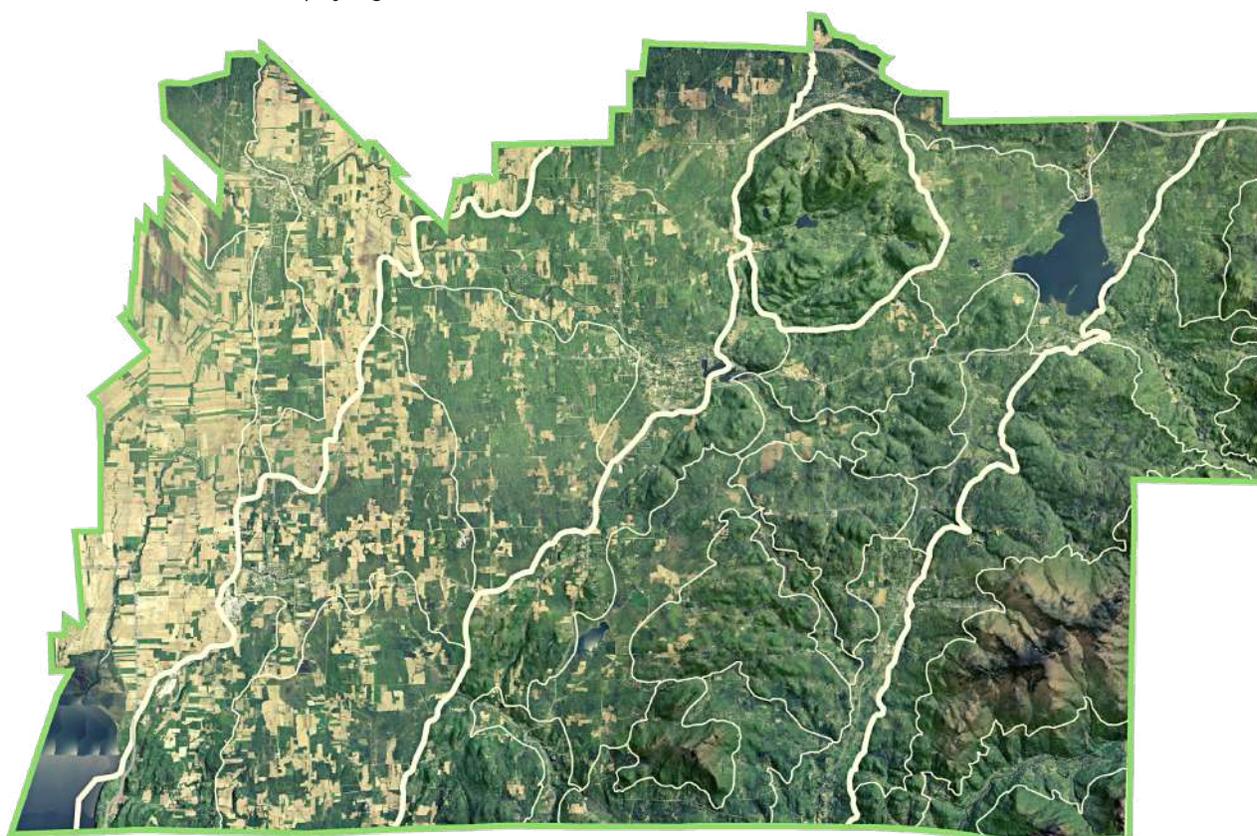
LE TERRITOIRE

La MRC Brome-Missisquoi est un territoire unique où se rencontre la grande région naturelle des basses terres du Saint-Laurent et celle des Appalaches. Cette particularité soutient une grande variété de paysages où cohabitent des réseaux bien connectés de forêts, de lacs, de milieux humides, de zones riveraines au travers de paysages ruraux, agricoles, de villégiatures, urbains et périurbains qui caractérisent la région.

Le territoire de Brome-Missisquoi se décline en 5 grands paysages, 14 ensembles et en 31 entités. Les caractéristiques paysagères évoluant de l'ouest vers l'est : la plaine ouverte, la plaine agroforestière, les barres et plateaux, les sillons et vallées, les flancs et les massifs montagneux. L'atlas des paysages de Brome-Missisquoi contient, pour chaque entité paysagère, une fiche descriptive renseignant sur son occupation du sol, son type de bâti et sa géologie.

Pour en apprendre plus, consultez l'[Atlas des paysages](#) et [Paysagesenserie.com](#).

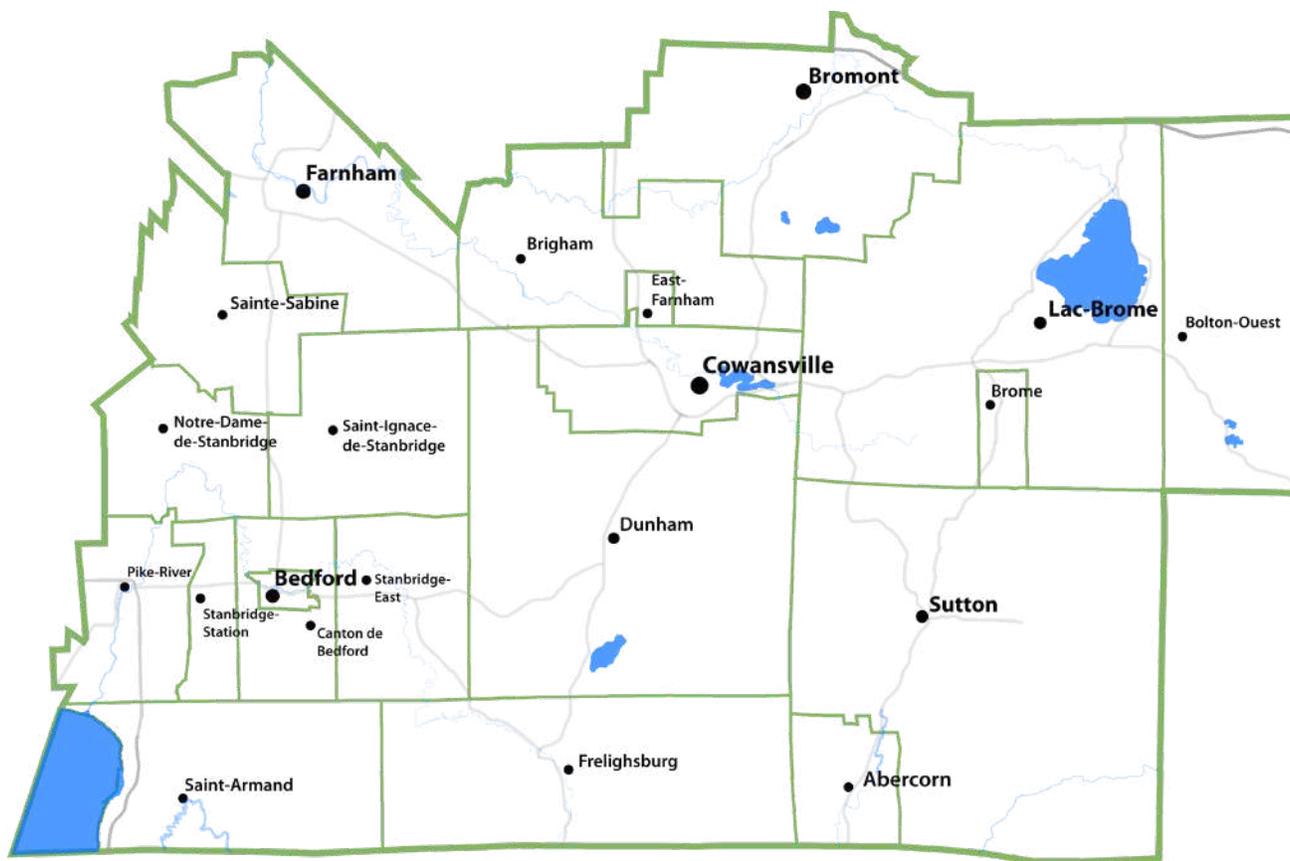
Carte 1 / Grands ensembles paysagés et leurs entités



L'ORGANISATION SPATIALE

La MRC Brome-Missisquoi comprend 21 municipalités. Son territoire s'étend sur 1 680 kilomètres carrés et sa population avoisine 63 500 habitants. L'organisation spatiale des milieux de vie est unique par la présence de 6 principales villes qui offrent, aux municipalités environnantes, un bassin de vie en matière d'organisation communautaire, d'équipements publics, commerciaux, éducatifs, sportifs, de santé, etc. Cette organisation multipolaire permet d'optimiser les déplacements par la présence de services de proximité en plus de créer un sentiment d'appartenance sous régional.

Carte 2 / Territoire de la MRC Brome-Missisquoi



1 680

KILOMÈTRES CARRÉS

21

MUNICIPALITÉS

63 500

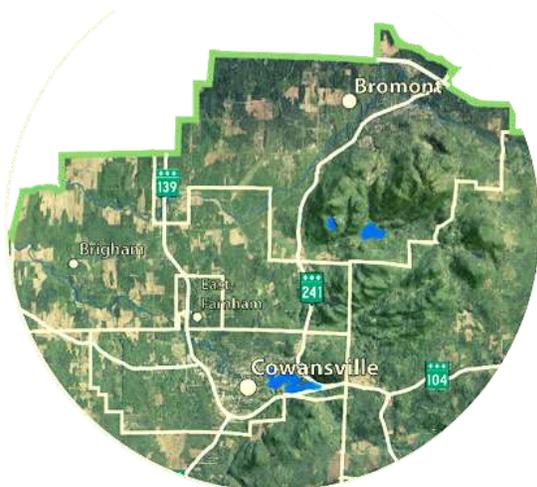
HABITANTS

6

PÔLES DE SERVICE

COWANSVILLE

est le grand pôle socio-économique de la MRC. Sa population a connu une croissance de près de 25% au cours des 10 dernières années. L'effet de cette croissance s'est également fait ressentir dans la municipalité voisine d'East-Farnham où un milieu de vie plus rural et la proximité aux services de la ville attirent les ménages. Au sud, les municipalités de Dunham et Frelighsburg, sont bien connues pour leurs dynamismes agricoles et forestiers, pour l'agrotourisme et leurs paysages exceptionnels.



BROMONT

représente la moitié de la croissance de la population de la MRC depuis les 20 dernières années pour atteindre aujourd'hui plus de 10 000 habitants. Son cadre de vie, la présence de la montagne, d'un pôle industriel de renommée mondiale, de la proximité avec l'autoroute 10 sont tous des facteurs qui favorisent l'essor de la ville de Bromont. À l'ouest, la municipalité de Brigham offre un territoire agricole et forestier entrecoupé par la rivière Yamaska où se rive le magnifique village de Brigham aux potentiels encore peu exploités.

FARNHAM

a franchi le cap des 10 000 habitants et connaît une croissance soutenue depuis les 10 dernières années. La ville, entrecoupée par la rivière Yamaska, s'organise autour de commerces et d'emplois de proximité et est entourée d'un territoire agricole très productif. Elle est également avantageusement localisée à proximité de l'autoroute 10, ce qui permet d'accéder en 45 minutes aux pôles d'emplois de la région métropolitaine de Montréal. Au sud, la municipalité agricole de Saint-Sabine bénéficie aussi de cette croissance en offrant un milieu de vie plus rural et à proximité des services.





BEDFORD

est le centre économique et de services d'un secteur majoritairement agricole composé de 7 autres municipalités (Notre-Dame-de-Stanbridge, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Pike-River, Stanbridge-Station, Canton de Bedford, Saint-Armand et Stanbridge-East). Ce bassin de population a connu, au cours des 20 dernières années une baisse de 9 %. Cela s'explique notamment par les défis démographiques dont font face les municipalités à prédominance agricoles.

SUTTON

est une ville touristique et de villégiature renommée pour son cadre naturel. Elle connaît également des enjeux relatifs au vieillissement de la population et de l'accès au logement. Sa population a augmenté de près de 21 % depuis 1996, mais que de 5 % depuis 2006. Située au sud, la municipalité frontalière d'Abercorn offre un territoire exceptionnel enclavé dans une vallée de prairies entre le mont Pinnacle et les monts Sutton.



LAC-BROME

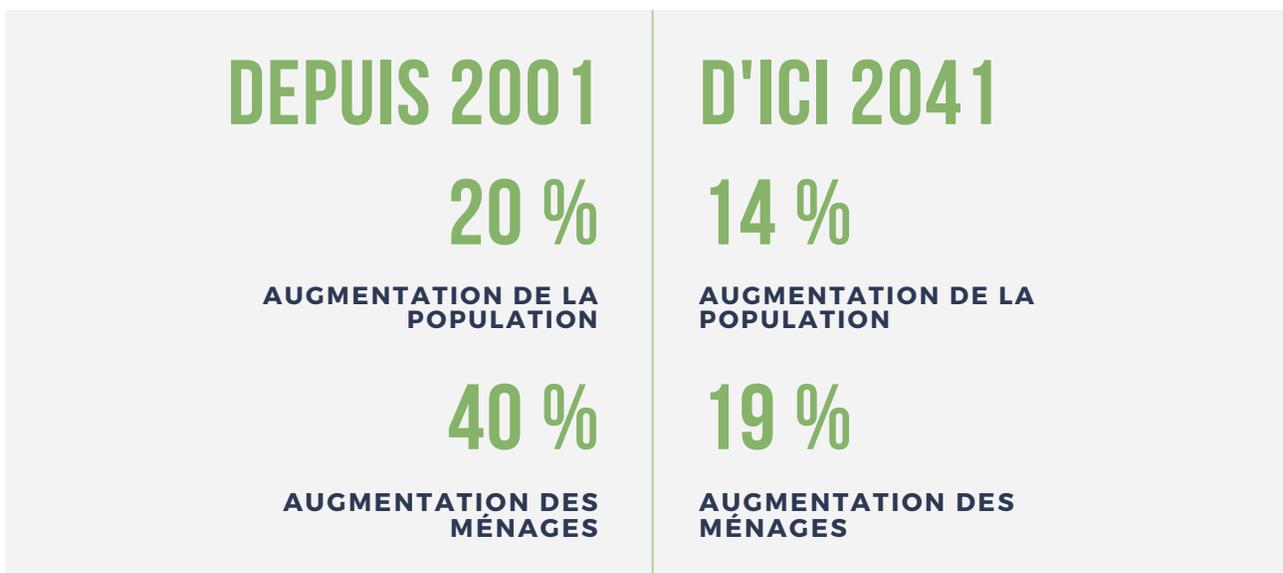
est un regroupement de 7 anciennes municipalités ayant comme élément naturel d'intérêt principal, le lac Brome. Le secteur de Knowlton concentre les commerces, services et emplois. Cette ville de villégiature présente une population plus vieillissante et dont la croissance a été timide au cours des 10 dernières années. Située à l'est, la municipalité de Bolton-Ouest est prisée par son milieu forestier et ses paysages de montagnes occupés en partie par la villégiature. Au sud, le village de Brome est apprécié pour sa tranquillité et son fort sens de la communauté.



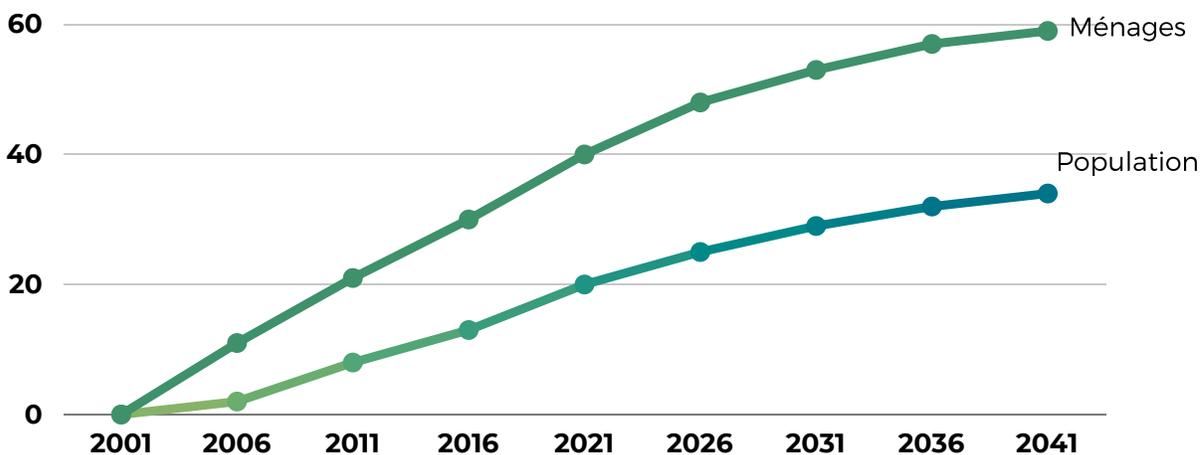
LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

L'ÉVOLUTION ET LES PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES

Depuis 2001, la croissance des ménages comparée à celle de la population est beaucoup plus importante. Cette situation traduit un constat démographique marqué à l'échelle provinciale et qui est davantage prononcé pour Brome-Missisquoi: la diminution de la taille moyenne des ménages. Par exemple, au Québec, entre 1996 et 2016, la taille des ménages est passée de 2,6 à 2,3. En 2016 elle se chiffrait à 2,2 dans Brome-Missisquoi comparativement à 2,4 pour la Montérégie. Ce phénomène s'explique notamment par le vieillissement de la population, la baisse du taux de natalité et l'augmentation des séparations.



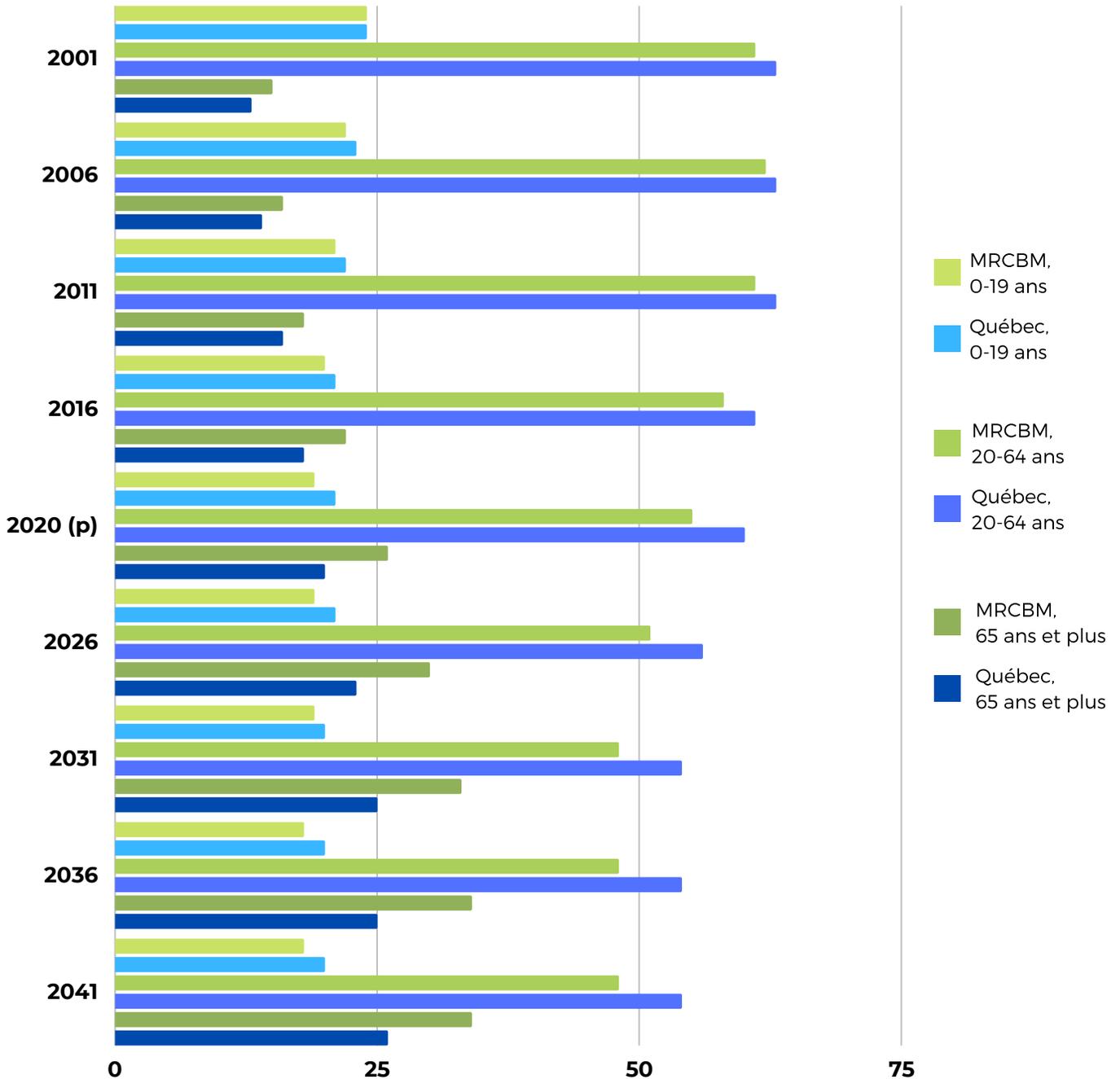
Graphique 1 / Taux de croissance cumulé de la population et des ménages, Brome-Missisquoi, 2001-2041



UNE POPULATION VIEILLISSANTE

Les plus récentes données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) indiquent que 26 % de la population est âgée de 65 ans et plus. Selon les projections de l'ISQ, d'ici 2041, la part de population de 65 ans et plus augmenterait de 8,4 % passant de 26 à 34,4 % de la population, celle des 20-65 ans diminuerait de 7 % passant de 55 à 48 % et celle des 0-19 ans subirait une légère baisse et se maintiendrait autour de 20 %.

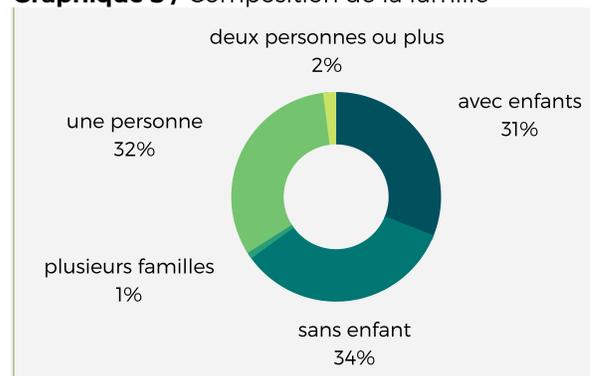
Graphique 2 / Évolution de la population de la MRC en comparaison avec le Québec par groupe d'âge



LES FAMILLES

Selon Statistique Canada (2016), il y avait 25 865 ménages sur le territoire et 16 970 familles. La MRC ne peut plus compter sur l'accroissement naturel de la population (les naissances moins les décès) depuis 2018. La migration interrégionale assurerait des taux positifs de croissance des ménages dans les années à venir selon l'ISQ.

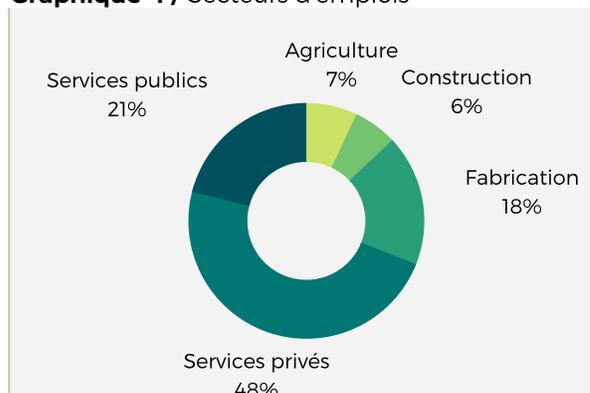
Graphique 3 / Composition de la famille



LES SECTEURS D'EMPLOIS

La dynamique est au secteur tertiaire : près du deux tiers des emplois relèvent tant de l'administration, des commerces, des services, des activités liées à la santé et à l'éducation ainsi que des activités financières ou immobilières. Depuis les 15 dernières années, le secteur tertiaire compense notamment pour les pertes d'emplois de l'industrie manufacturière et du secteur de la fabrication ayant connu une baisse de 25% entre 2006 et 2016 selon Statistique Canada.

Graphique 4 / Secteurs d'emplois



LA SCOLARITÉ, LES REVENUS ET LA POPULATION ACTIVE

La population de Brome-Missisquoi se situe dans la moyenne de scolarisation de l'ensemble du Québec. En 2016, 78 % de la population âgée de 15 ans et plus avait obtenu un diplôme de niveau secondaire ou supérieur, comparativement à 80 % au sein de cette même tranche de population dans l'ensemble de la province. En 2016, le revenu moyen des ménages s'établissait à 74 512 \$, alors que celui pour la province était de 77 306 \$. Le revenu médian des personnes de 15 ans et plus (ayant un revenu) en 2015 était de 31 873 \$ soit plus élevé que celui de la Montérégie (26 967 \$) et légèrement plus faible que celui du Québec (32 975 \$). La région comptait en 2016 un taux de population active plus faible que pour l'ensemble du Québec, soit 60,7 % comparativement à 64,1 %.

LA MOBILITÉ LIÉE À L'EMPLOI

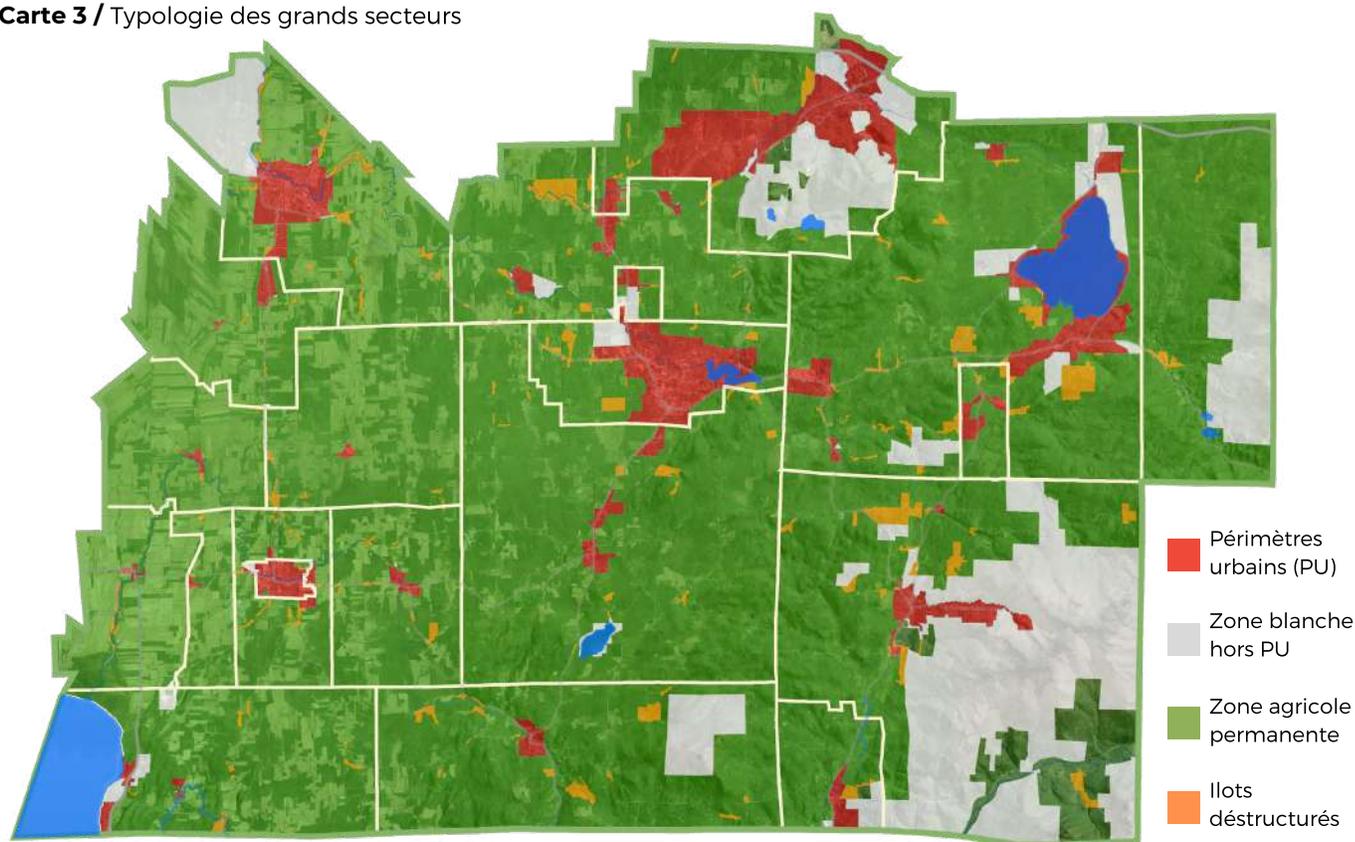
27 280 emplois sont recensés dans Brome-Missisquoi, 17 280 travaillent dans la MRC et 2 735 travaillent à l'extérieur du Québec ou n'ont pas de lieu de travail fixe. 66 % des emplois locaux sont occupés par des résidents de Brome-Missisquoi. La proximité de la MRC avec les bassins d'emplois de la ville de Granby et de la région métropolitaine de Montréal et de Sherbrooke permet à la population de Brome-Missisquoi d'accéder à certains emplois non disponibles dans la MRC et vice-versa.

L'OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE

L'occupation du territoire est le reflet de notre consommation du sol, de notre espace collectif pour habiter, travailler, se déplacer, se divertir, se nourrir, entreprendre, ... La consommation de l'espace augmente au fil du temps en dépit de territoire en friche, agricoles ou forestières afin d'accueillir la population et les ménages qui augmentent, les villégiateurs et le développement économique.

Les dynamiques de développement et d'occupation du territoire se traduisent à travers 4 grands secteurs : la zone agricole permanente, les îlots déstructurés, les périmètres urbains et les zones blanches à l'extérieur des périmètres urbains.

Carte 3 / Typologie des grands secteurs



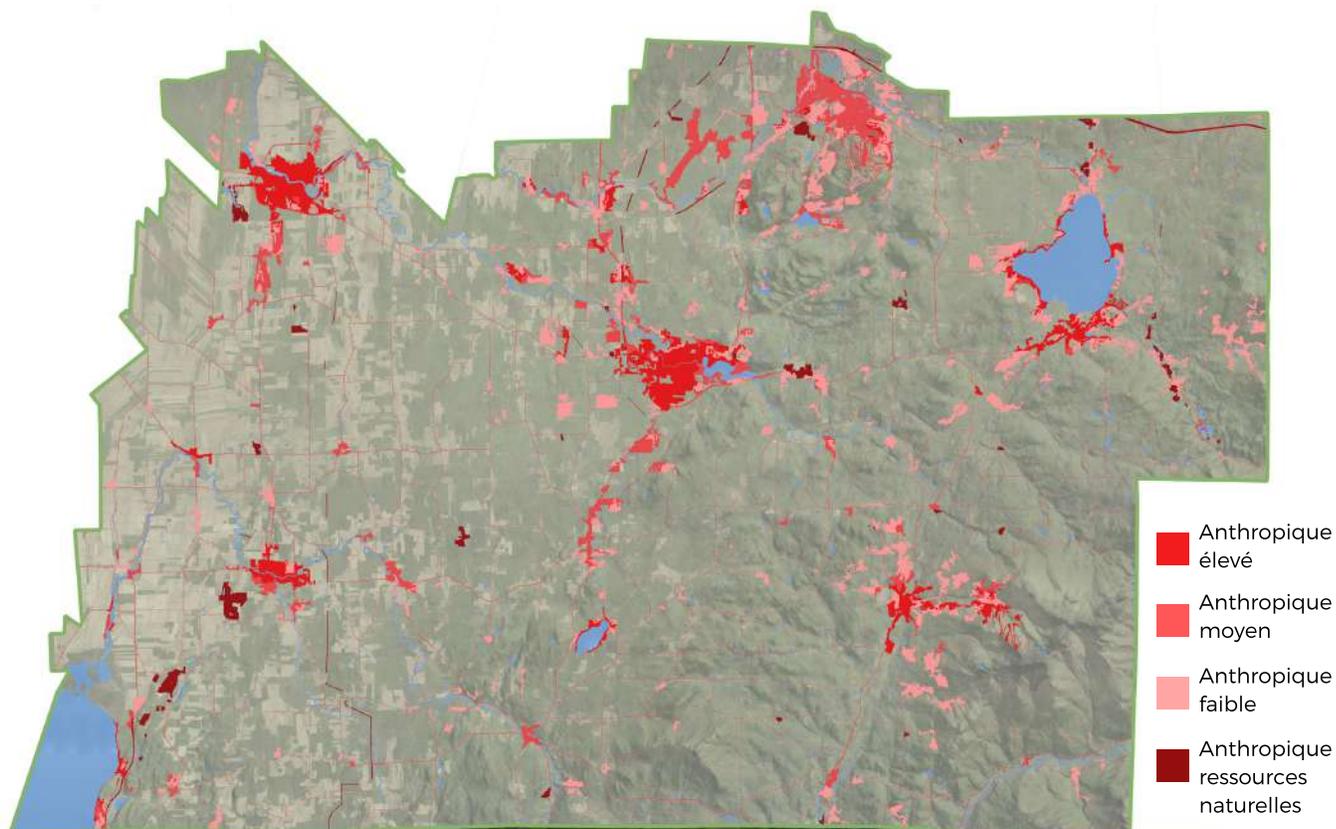
<p>32</p> <p>PÉRIMÈTRES URBAINS (PU)</p>	<p>14%</p> <p>DU TERRITOIRE EN ZONE BLANCHE HORS PU</p>	<p>77%</p> <p>DU TERRITOIRE EN ZONE AGRICOLE PERMANENTE</p>	<p>207</p> <p>ILOTS DÉSTRUCTURÉS</p>
--	---	---	--

L'OCCUPATION ANTHROPIQUE DU TERRITOIRE

L'occupation anthropique résulte de l'urbanisation et de l'expansion des infrastructures, sous l'influence de la dynamique démographique et du développement économique. Les surfaces anthropiques regroupent les secteurs résidentiels, les zones industrielles et commerciales, les équipements sportifs ou de loisirs, les réseaux de transport, les stationnements ou encore les carrières et les sablières.

Les périmètres urbains, qui concentrent l'occupation anthropique, sont la principale réponse afin de densifier les fonctions urbaines. Ils visent notamment à assurer un contrôle sur le développement, à rentabiliser les équipements et infrastructures publiques et à assurer une implantation harmonieuse et cohérente des infrastructures routières, énergétiques et de télécommunications.

Carte 4 / Occupation anthropique des sols

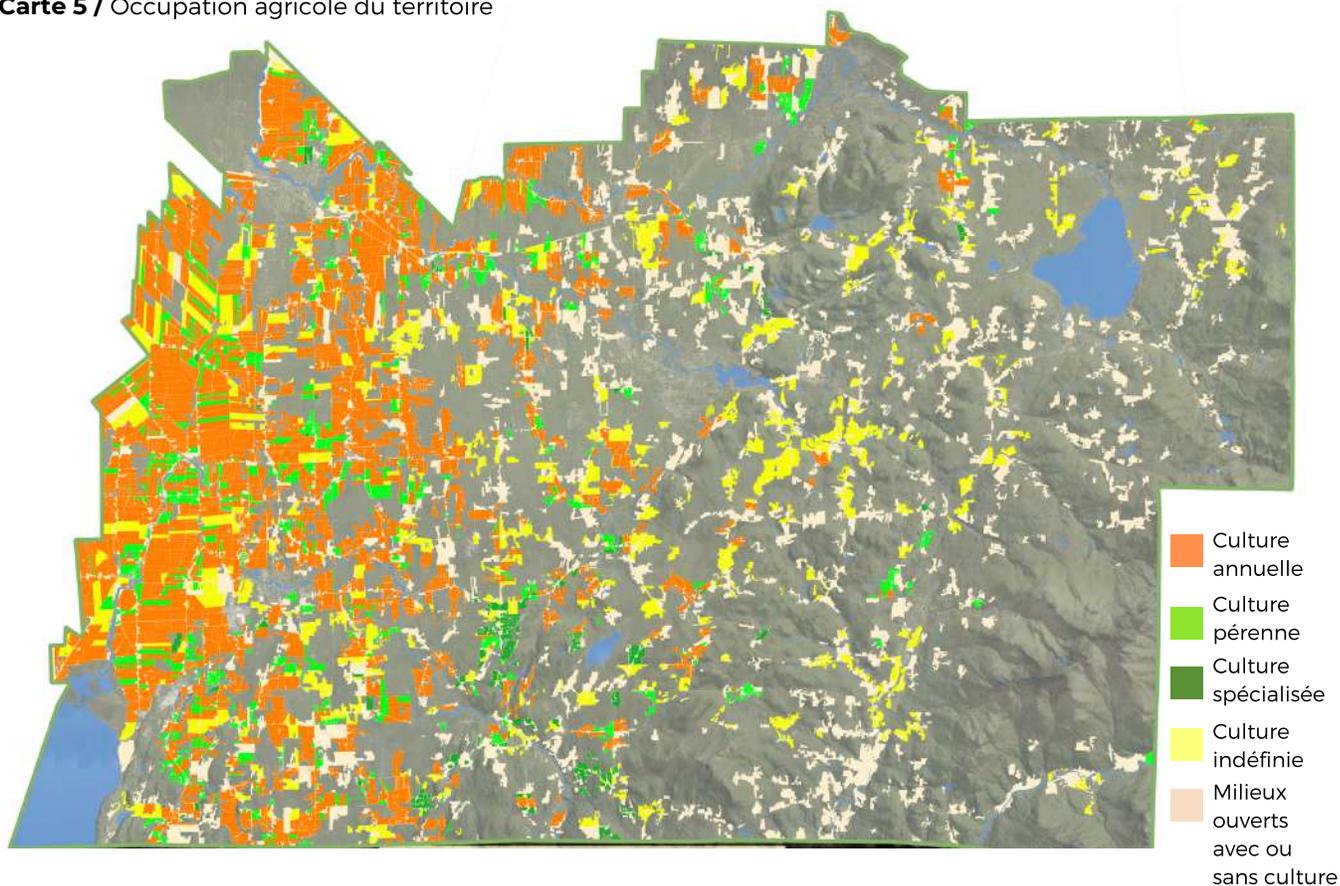


<p>7%</p> <p>DU TERRITOIRE ANTHROPIQUE</p>	<p>4%</p> <p>DU TERRITOIRE EN SUPERFICIE IMPERMÉABLE</p>	<p>70%</p> <p>DES UNITÉS DE LOGEMENT DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS</p>	<p>34</p> <p>CARRIÈRES ET SABLIERES</p>
--	--	--	---

L'OCCUPATION AGRICOLE DU TERRITOIRE

Héritage du retrait de la mer de Champlain il y a plus de 10 000 ans, les superficies en culture occupent la majorité des superficies du secteur ouest de la MRC avec plus de 75 % du territoire occupé par les grandes cultures (céréales ou fourrage) destiné principalement aux grands élevages laitiers, porcins ou avicoles. Au centre de la MRC, sont présents la culture de légumes, de fruits, d'élevages spécialisés et des superficies dédiées au fourrage et pâturage. À l'est, les activités présentes sont l'élevage spécialisé, l'acériculture et l'exploitation de la forêt. L'occupation résidentielle et de villégiature y est également très présente laissant d'importantes superficies de milieux ouverts sans utilisation agricole.

Carte 5 / Occupation agricole du territoire



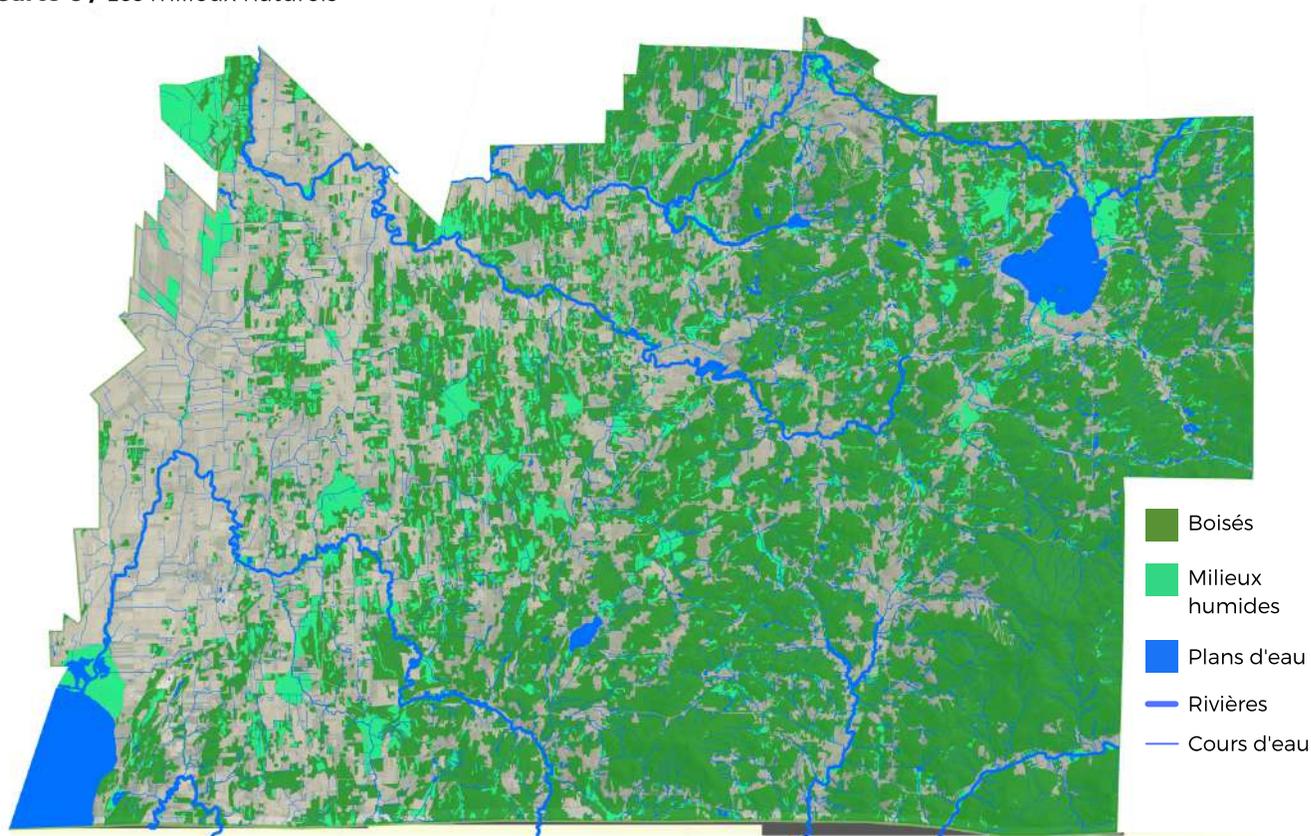
<p>31%</p> <p>DU TERRITOIRE EN UTILISATION AGRICOLE</p>	<p>20%</p> <p>DU TERRITOIRE EN CULTURE</p>	<p>13%</p> <p>DU TERRITOIRE EN CULTURE ANNUELLE</p>	<p>711</p> <p>EXPLOITATIONS AGRICOLES ET FORESTIÈRES</p>
---	--	---	--

LES MILIEUX NATURELS

Les paysages et territoires diversifiés de la MRC Brome-Missisquoi soutiennent une grande variété de contextes écologiques. Des réseaux bien connectés de forêts, de lacs, de milieux humides, de milieux riverains au travers de paysages ruraux, agricoles, de villégiatures, urbains et périurbain qui caractérisent la région. **Ces composantes naturelles font, de l’environnement régional et local, que le cadre de vie de Brome-Missisquoi est plus qu’exceptionnel.**

La biodiversité sur le territoire se manifeste notamment par la diversité des écosystèmes comme les grandes forêts, les boisés, les milieux humides, les rivières, les cours d'eau et les milieux riverains.

Carte 6 / Les milieux naturels



<p>58%</p> <p>DU TERRITOIRE SOUS COUVERT FORESTIER</p>	<p>3 250 KM</p> <p>DE RIVIÈRES ET COURS D'EAU</p>	<p>7</p> <p>LACS DE PLUS DE 10 HECTARES</p>	<p>9%</p> <p>DU TERRITOIRE EN MILIEUX HUMIDES</p>
--	---	---	---

LES MILIEUX BOISÉS

Le couvert forestier, dominé par les feuillus, **couvre 58% du territoire** soit 98 500 hectares. La distribution des boisés varie selon les contextes topographiques et l'occupation du sol qui domine sur le territoire. Dans le secteur ouest où l'activité agricole prédomine, les boisés sont rares, isolés et de faible superficie. À l'approche de Dunham, vers le centre de la MRC, le partage est plus équilibré entre la forêt et l'agriculture. Vers l'est, la forêt domine de plus en plus à l'approche du mont Pinnacle, des massifs des monts Sutton et des monts Glen et Foster. Sur le territoire, les milieux boisés sont particulièrement riches en espèces animales notamment lorsqu'ils couvrent une vaste étendue et qu'ils n'ont pas ou très peu connu de fragmentation. Ils constituent un habitat de prédilection pour plusieurs espèces fauniques et floristiques. Plusieurs secteurs à forte valeur écologique sont présents sur le territoire. Parmi les plus connus : la réserve naturelle des Montagnes-Vertes, la réserve écologique de la rivière aux Brochets, le refuge d'oiseaux migrateurs de Saint-Armand, le boisé marécageux du ruisseau Quilliams, les réserves naturelles du lac Gale, les terres protégées par la Fiducie du mont Pinnacle, les héronnières, et plus encore. Plus de **6 900 hectares de terrain**, soit 4% du territoire, **ont un statut de conservation**.

Les milieux boisés contribuent de façon importante à la qualité de l'environnement sur le territoire. Sur le plan écologique: la forêt préserve la qualité de la ressource en eau, favorise la conservation des sols, contribue à la régulation du climat et à la recharge de la nappe phréatique. Également, la proximité d'autres milieux naturels comme les rivières et milieux humides renforce l'intérêt écologique des milieux boisés. Ils jouent le rôle de corridors lorsqu'ils s'étirent sur de nombreux kilomètres notamment en milieux riverains. Sur le plan de l'attractivité, la forêt de Brome-Missisquoi est le cadre de plusieurs loisirs et lieux de ressourcement.



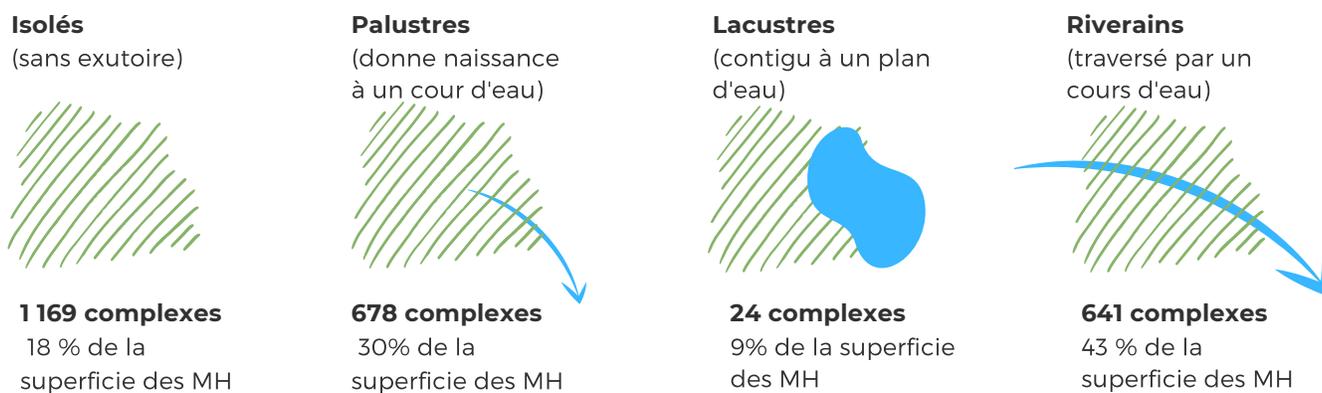
LES MILIEUX HUMIDES

15 000 hectares de milieux humides sont actuellement inventoriés sur le territoire. La notion de milieu humide désigne un terrain gorgé d'eau en surface ou à faible profondeur, en permanence ou temporairement. La végétation s'y caractérise par la prédominance de plantes hydrophiles. Qu'il s'agisse d'étangs, de marais, de marécages ou de tourbières, ces espaces de transition entre terre et eau constituent un habitat naturel parmi les plus riches en biodiversité animale et végétale. Ces derniers aident à la préservation de la qualité de l'eau, à la régularisation du niveau d'eau et réduisent les risques d'inondations. Les changements climatiques, l'urbanisation, les activités agricoles, le réseau de transport et l'exploitation des ressources naturelles en sont les principales sources de perturbations et de dégradations.

Graphique 5 / Typologie des milieux humides



Lorsque plusieurs types de milieux humides sont situés à proximité, ils sont considérés comme faisant partie d'un ensemble, un écosystème appelé **complexe de milieux humides**. La MRC en totalise **2 512** sur son territoire. La relation des complexes de milieux humides avec le réseau hydrographique permet d'en connaître davantage sur leurs fonctions écologiques. Il s'agit d'une information essentielle dans la mise en place d'indicateurs visant l'attribution d'une valeur écologique. Voici les 4 catégories à partir desquelles les complexes sont classés:

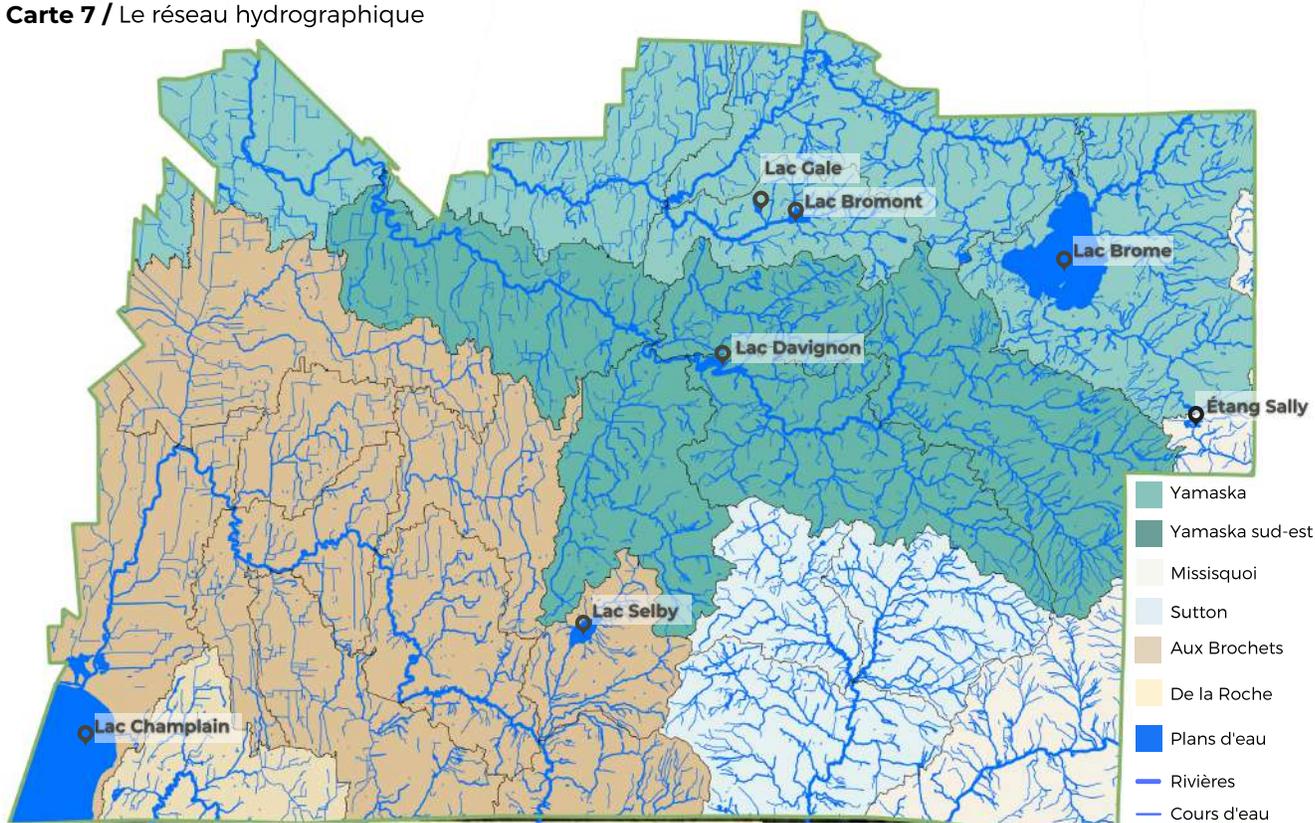


À savoir : la protection et l'encadrement des interventions dans les milieux humides s'appuient sur plusieurs lois et règlements, notamment la Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques. Pour plus d'information, cliquez [ici](#).

LES MILIEUX HYDRIQUES / LES EAUX DE SURFACES

La longueur cumulée des **cours d'eau permanents** sur le territoire s'élève à **1 250 km**, celle des **cours d'eau intermittents** à **1 800 km**. Le régime hydrologique de ces cours d'eau est contrasté notamment dû à la topographique, à l'utilisation du sol et aux effets des changements climatiques : très réactifs lors d'épisodes de pluies intenses et, à d'autres moments, sont soumis à des étiages sévères (sécheresse). Ils traversent principalement des zones boisées et agricoles et convergent vers **5 principales rivières** : la Yamaska, la Yamaska sud-est, la rivière aux Brochets, la rivière Missisquoi et la rivière de la Roche. En milieu urbain ou de villégiature, les berges de cours d'eau ont généralement été aménagées selon des techniques de génie civil afin d'assurer une stabilisation permanente de la rive et ainsi protéger les propriétés de l'érosion. Plusieurs barrages sont également présents en milieu urbain pour garantir un approvisionnement en eau potable. Dans la MRC, on dénombre 7 lacs dont la superficie est supérieure à 10 hectares : le lac Champlain, le lac Brome, le lac Bromont, le lac Gale, le lac Selby et l'étang Sally. Ce réseau d'eau de surface est la source d'approvisionnement pour près du deux tiers des unités de logement de la MRC.

Carte 7 / Le réseau hydrographique

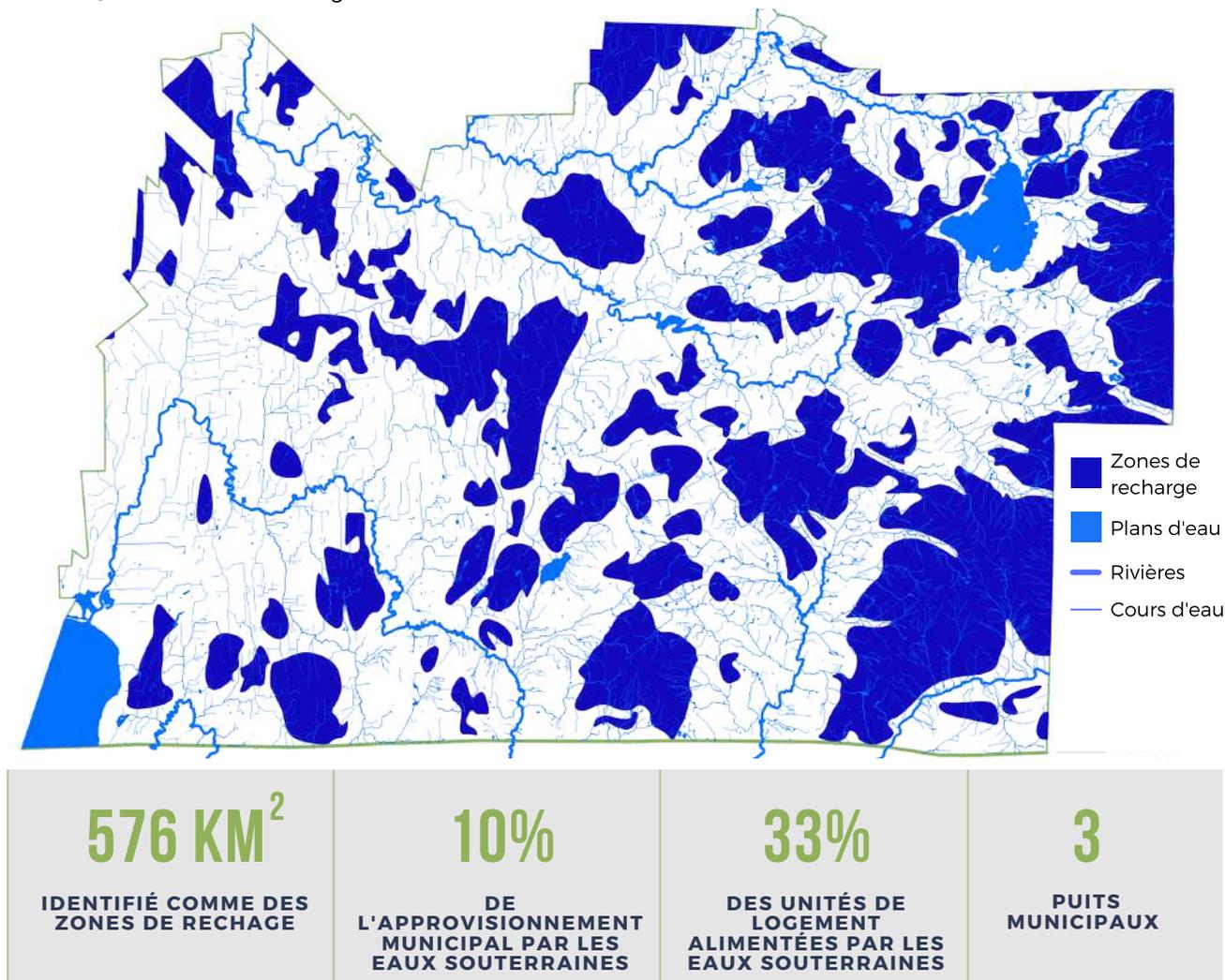


LES MILIEUX HYDRIQUES / LES EAUX SOUTERRAINES

Les eaux souterraines sont la source d’approvisionnement pour près du tiers des unités de logement de la MRC via des puits individuels et pour 10% de la population desservie par un réseau d’aqueduc (puits municipaux), soit Lac-Brome, Brigham, Sutton et Frelighsburg. La notion de recharge, en hydrogéologie, se rapporte au processus de renouvellement de l’eau souterraine. Elle correspond à la quantité d’eau qui alimente l’aquifère depuis l’infiltration de surface. Les principaux facteurs affectant la recharge sont le climat, la géologie, la topographie, les propriétés physiques des sols et la végétation en place.

La connaissance des eaux souterraines a progressé au cours des dernières années notamment suite à la réalisation par le gouvernement de projets d’acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) dans les grandes régions du Québec. S’ajoutera à la connaissance, la nouvelle exigence pour les municipalités qui alimentent plus de 500 personnes en eau potable de réaliser une analyse de vulnérabilité de leur source d’approvisionnement.

Carte 8 / Les zones de recharge

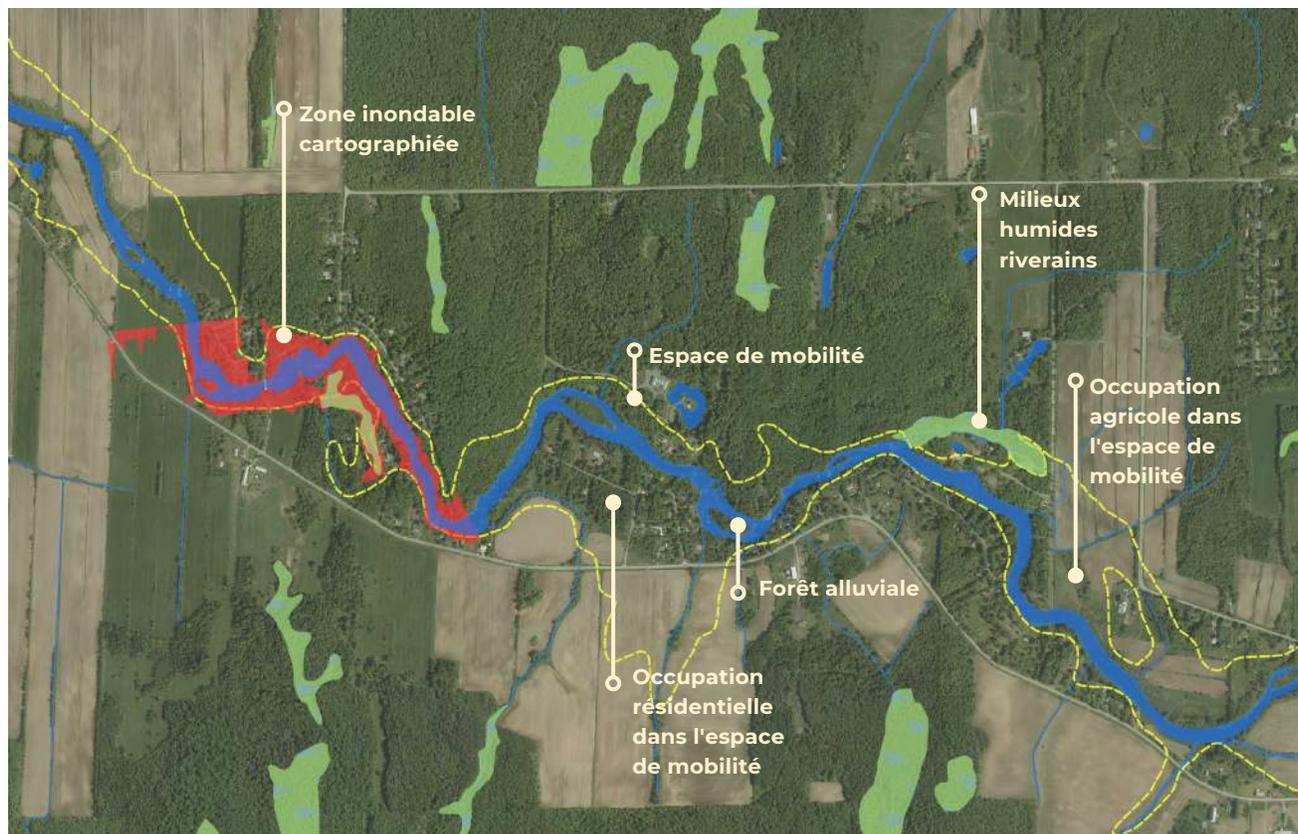


LES MILIEUX HYDRIQUES / LE MILIEU RIVERAIN

Le milieu riverain des cours d'eau, tout comme les milieux humides, constitue un espace de transition entre terre et eau indispensable au bon fonctionnement d'un milieu aquatique. Plusieurs rôles leur sont attribués: protection des berges contre l'érosion, épuration des polluants issus du ruissellement, ombrage des eaux, effet de corridor de biodiversité, échange avec les eaux souterraines, effet brise-vent, production de matière organique et plus encore.

Au fil du temps, les villes et villages, les secteurs de villégiature, l'agriculture ont investi ces espaces qui s'inscrivent à même la dynamique évolutive du cours d'eau. Les changements climatiques et les effets du développement urbain et agricole sur l'hydrologie des sous-bassins-versants ont accentué les problématiques environnementales, de sécurité et de santé publique associées aux activités humaines dans les milieux riverains. Sur le territoire, **les plaines inondables cartographiées couvrent approximativement plus de 3 500 hectares et impactent plus de 550 habitations**. Face aux enjeux environnementaux et d'occupation du territoire du milieu riverain, la MRC s'intéresse et collabore depuis quelques années dans plusieurs projets d'études sur l'hydromorphologie des cours d'eau. Cette science vise à avoir une meilleure connaissance de l'espace de mobilité des rivières et de leur évolution historique.

Carte 9 / Caractéristiques du milieu riverain



CONCLUSION

Le plan régional sur les milieux naturels (PRMN) est une opportunité de réfléchir notre territoire naturel et ainsi garantir, aux générations futures, la préservation des écosystèmes aux plus fortes valeurs écologiques et identitaires. Les services rendus par les écosystèmes sont nombreux et contribuent autant pour la biodiversité que pour les besoins de la collectivité. Ces derniers seront présentés lors de la prochaine étape, le diagnostic. Celle-ci permettra d'exposer les principales fonctions des milieux naturels du territoire et de présenter leurs contributions face aux enjeux environnementaux prioritaires à l'échelle des principaux sous-bassins-versants de la MRC.

Le PRMN sera le fruit d'un travail actif de concertation avec les élus, les acteurs du milieu et les habitants de Brome-Missisquoi. Vous êtes invité à participer en grand nombre aux différentes actions de consultations et à suivre la page du PRMN sur le site des grands projets de Brome-Missisquoi: RéalisonBM.com.



**PORTRAIT DES
MILIEUX NATURELS**

JUIN 2021

**DIAGNOSTIC DES
MILIEUX NATURELS**

AOÛT 2021

**ENGAGEMENT DE
CONSERVATION**

OCTOBRE 2021

**STRATÉGIE DE
CONSERVATION**

HIVER 2022

RÉFÉRENCES

- Agence forestière de la Montérégie.** (2017). Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées de la Montérégie (PPMV). Consulté le 04 02, 2020, sur http://afm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/03/Document_connaissance_PPMV-2017.pdf
- AGRQC.** (2017). Dynamique des cours d'eau. Récupéré sur https://agrcq.ca/wp-content/uploads/2016/11/GuideAGRQC_Chapitre-3_27032017.pdf
- CEHQ.** (2021, Décembre 5). Répertoire des barrages. Récupéré sur <https://www.cehq.gouv.qc.ca/barrages/default.asp>
- CLD Brome-Missisquoi.** (2019). Rapport annuel. Récupéré sur <http://cldbmqc.ca/aga2020/Rapport%20annuel%202019%20-%20FINAL.pdf>
- Emploi Québec.** (2018). Emploi Québec. Consulter le décembre 16, 2019, sur https://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Monteregie/16_imt_PMT_Brome-Missisquoi_2018.pdf
- FADQ.** (2018). Base de données des cultures assurées, données géomatiques.
- Goulwen, D., Martel, M., Joly, M., & Dufour Tremblay, G.** (2018). Ministères de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Direction de la protection des espèces et des milieux naturels et Direction de l'agroenvironnement et du milieu hydrique. Récupéré sur Les plans régionaux des milieux humides et hydriques - Démarche de réalisation: <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/milieux-humides/plans-regionaux/guide-plans-regionaux.pdf>
- INRS.** (2013). Projet d'acquisition de connaissance sur les eaux souterraines en Montérégie Est. Récupéré sur https://www.environnement.gouv.qc.ca/_PACES/rapports-projets/MonteregieEst/MON-synthese-INRS-201306.pdf
- ISQ.** (2019). Projection de la population à l'échelle des MRC du Québec. Récupéré sur <https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-population-mrc-municipalites-regionales-de-comte>
- ISQ.** (2019). Projection du nombre de ménages privés à l'échelle des municipalités du Québec. Récupéré sur <https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-menages-municipalites-500-habitants-et-plus>
- ISQ.** (2020). Population et démographie. Consulter le décembre 12, 2019, sur Estimations de la population des municipalités, Québec, 1er juillet 2001 à 2020: <https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-municipalites>
- MAPAQ.** (2018). Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles (provisoire - 2018).
- MAMH.** (2020). Décret de population 2020.
- MELCC.** (2019). Atlas de l'eau. Récupéré sur https://services-mdelcc.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=84129a6c6f864899afb60df5b45e55d1&extent=-10268553.9898%2C5083197.7779%2C-4711276.2853%2C8453764.9772%2C102100&showLayers=Suivi_physicochimique_3275%3BStations_%C3%A9puration_3537%3BO
- MELCC.** (2020). Répertoire des installations municipales de distribution d'eau potable. Récupéré sur <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/distribution/index.asp>
- MFFP.** (2020). Inventaire écoforestier du Québec méridional. Données géomatiques.
- MRC Brome-Missisquoi.** (2008). Schéma d'aménagement et de développement 05-0508. Cowansville.
- MRC Brome-Missisquoi.** (2018). Bilan de la gestion de l'urbanisation et des perspectives de développement.
- MRC Brome-Missisquoi.** (2020). Atlas des paysages de Brome-Missisquoi.
- Statistique Canada.** (2016). Statistique Canada. Consulté le Décembre 16, 2019, sur <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
-

Réalis
BROME-MISSISQUOI



ns